L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, 27 MAI, 1884. 57eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS, QUATRIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour ou siège la Cour Civile du District de la dite paroisse, sise dans la passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes publiques, commençant à 11 heures A. M., ce mardi, le 16ème jour de Juin, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes accordées dans l'année 1883, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux fixé pour cent par an jusqu'à complet paiement, et tous les frais.

Les noms des débiteurs délinquants, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété foncière assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir :

AUCH, CASPAR—Taxe de 1881, montant à.....$13 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 90, borné par les rues Première, Annonciation, Laurel et Philip; la dite portion de terre mesure 46 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 225 pieds.

ANTOINE, C. E.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Melpomène et Thalie, désignée comme une portion triangulaire de l'Ilet No. 462 du dit district.

ADAMS, THOS. A.—Taxe de 1881, montant à.....$96 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 186, borné par les rues Conti, Robertson, Colisseum, Prytania et Sixième; la dite portion de terre mesure 127 pieds de face à la rue Quatrième sur 114 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Quatrième et Prytania.

ALLEY, AMANDA, E.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quatrième, Troisième, St. David et Liberté, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 314; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

BILGERY, J. M.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Troisième et Deuxième, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 26; le dit lot No. 8 mesure 26 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 125 pieds.

BILGERY, JOS. M.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Troisième et Deuxième, désignée l'arrière portion du lot No. 10 de l'Ilet No. 26; la dite arrière portion du lot No. 12 mesure 31 pieds de face sur une profondeur de 60 pieds.

BASIMIER, HENRY.—Taxe de 1881, montant à.....$30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laveau, Conti, Roche-blave, Thalie et Melpomène, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 213; le dit lot No. 1 mesure 21 pieds de face à la rue Laveau sur une profondeur de 97 pieds; le dit lot No. 2 et 3 mesurent 21 pieds chaque de face à la rue Water sur 93 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Water et Nouvelle.

BASIMIER, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....$20 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laveau, Conti, Roche-blave, Dorgenois, Thalie et Melpomène, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 213; le dit lot No. 4 mesure 21 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 97 pieds.

BASIMIER, HENRY.—Taxe de 1881, montant à.....$30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laveau, Water, Neuvième, Lowe et Harmony, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 14, dont lot No. 1 mesure 21 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 97 pieds; lots Nos. 2 et 3 mesurent 21 pieds chaque de face à la rue Water sur 93 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Water et Neuvième.

BASIMIER, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....$60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laveau, Constance et Washington, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 32; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Troisième sur 100 pieds de profondeur.

BRILLER, JAMES.—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Annonciation, Chippewa et Huitième, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 89; le dit lot No. 20 mesure 40 pieds de face à la rue Septième sur 125 pieds de profondeur.

BUOL, CATHERINE—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Harmonie, Annonciation, Laurel et Neuvième. La dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Harmonie sur 71 pieds de profondeur.

BREDOW, RICHARD—Taxe de 1881, montant à.....$60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Coliseum, St. Andrews, Joséphine et Prytania, désigné comme lots Nos. 30 et 35 de l'Ilet No. 204; les dits lots Nos. 30 et 35 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 30 forme l'encoignure des rues Coliseum et St. Andrew.

CALMERS, W. N.—Taxe de 1881, montant à.....$36 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 218; le dit lot No. 8 mesure 33 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds.

CALVARY CHURCH—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conery, St. Charles, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 218; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Conery sur 100 pieds de profondeur.

CAIN, L. B.—Taxe de 1881, montant à.....$60 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Prytania, Coliseum et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 301, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 183 pieds de face à la rue Première sur 221 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et Prytania.

CHASE, MRS FRANK—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Constance, Laurel et Toledano, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 131, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Prytania sur 83 pieds de profondeur.

CURTIS, ASA—Taxe de 1881, montant à.....$12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Harmonie, Annonciation, Chippewa et Huitième, désignés comme lots Nos. 20 et 26 de l'Ilet No. 134, les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 50 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 127 pieds.

CAIN, L. B.—Taxe de 1881, montant à.....$60 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Coliseum et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 301, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 183 pieds de face à la rue Première sur 221 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et Prytania.

DIAMOND, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 261; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur.

DAVIS, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sorapuru, Dryades, St. Denis et Troisième, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

DAVIS, MRS RACHEL—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 276; le dit lot No. 20 mesure 50 pieds de face à la rue Sixième sur 200 pieds de profondeur.

DORAN, MRS ALICE—Taxe de 1881, montant à.....$2 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Deuxième, St. David et Liberté, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 316, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Premier sur 100 pieds de profondeur.

DESPEAUX, MRS CLARA—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Howard, Liberté et Jackson, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 325, le dit lot No. 12 mesure 27 pieds de face à la rue Josephine sur 100 pieds de profondeur.

DUGGAN, THOMAS—Taxe de 1881, montant à.....$106 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Prytania, Coliseum et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 301, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 183 pieds de face à la rue Première sur 221 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et Prytania.

DIAMOND, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 261; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur.

CALVARY CHURCH—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 218; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Conery sur 100 pieds de profondeur.

COLEMAN, ROBT.—Taxe de 1881, montant à.....$2 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Willow, Claiborne et Joséphine désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 329, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 150 pieds de profondeur.

CLEMENT, DENIS—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Franklin, White and Joséphine, désigné comme lot No 3 de l'Ilet No. 298, le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

CAMPBELL, GEO W.—Taxe de 1881, montant à.....10c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Thalie et Melpomène, désigné comme l'Ilet No. 447.

CAMPBELL, GEO W.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochebleve, Dorgénois, Thalie et Melpomène, désignées comme une portion de l'Ilet No. 447.

CONWAY, PETER—Taxe de 1881, montant à.....60c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roffignac, White, Dupré, Thalie et Erato, désignée comme une portion de l'Ilet No. 495.

CLARKE, MRS ELLEN B.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Chippewa, Annonciation et Huitième, désigné comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 83, le dit lot No. 3 mesure 25 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 62 pieds.

DIES, MRS S.—Taxe de 1881, montant à.....$18 00
Un certain lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Neuvième, Chippewa, Annonciation et Huitième, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 84, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 50 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Annonciation et Huitième.

DIES, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Neuvième et Harmonie, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 119, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$10 96
Un lot et une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quatrième, Willow, Clara et Troisième, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 288; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

CHURCHILL, SUC. CHAS. H.—Taxe de 1881, montant à.....$10 00
Une portion d'un certain lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St. André, Joséphine et St. Charles, désignée comme une portion des lots Nos. 18 et 19 de l'Ilet No. 227; la dite portion des lots Nos. 18 et 19 mesure 14 pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur et la dite portion forme l'encoignure des rues Carondelet et St. André.

CONNELLY, THOS. M.—Taxe de 1881, montant à.....$14 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St. André, Ste. Marie et St. Charles, désigné comme lot No. 44 de l'Ilet No. 228; le dit lot No. 44 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 99 pieds.

CAIZZA, DOM.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Deuxième, Annonciation et Laurel, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'Ilet No. 96, les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 52 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 125 pieds.

BOYLE, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$14 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Harmonie, Dryades, Troisième et Deuxième, désignés comme lots Nos. 8 de l'Ilet No. 26; le dit lot No. 8 mesure 26 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 125 pieds.

BILGERY, JOS. M.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Troisième et Deuxième, désignée comme lot No. 1 de l'Ilet No. 279, le dit lot No. 1 mesure 26 pieds de face à la rue Dryades sur 119 pieds de profondeur. Le dit lot forme l'encoignure des rues Dryades et Deuxième.

BALDING, EDW'D—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quatrième, St. Denis, Dryades et Troisième, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 276; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 126 pieds de profondeur.

BURKE, SUC. PATK—Taxe de 1881, montant à.....$1c
Un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Melpomène, Mire et Première, désigné comme ilet No. 461.

BURKE, SUC. PAT'K—Taxe de 1881, montant à.....27c
Un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Melpomène, Mire et Première, désigné comme ilet No. 461.

BELL, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....48c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Trois-sième, Clara, Seconde et Willow, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 329; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Troisième sur 100 pieds de profondeur.

BRILLER, JAMES.—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Annonciation, Chippewa et Huitième, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 89; le dit lot No. 20 mesure 40 pieds de face à la rue Septième sur 125 pieds de profondeur.

BUOL, CATHERINE—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Harmonie, Annonciation, Laurel et Neuvième. La dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Harmonie sur 71 pieds de profondeur.

BREDOW, RICHARD—Taxe de 1881, montant à.....$60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Coliseum, St. Andrews, Joséphine et Prytania, désignés comme lots Nos. 30 et 35 de l'Ilet No. 204, les dits lots Nos. 30 et 35 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 30 forme l'encoignure des rues Coliseum et St. Andrew.

CALMERS, W. N.—Taxe de 1881, montant à.....$36 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Sixième et Septième, désigné comme lot No 8 de l'Ilet No. 218; le dit lot No. 8 mesure 33 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Coliseum et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 301, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 183 pieds de face à la rue Première sur 221 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et Prytania.

DIAMOND, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 261; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur.

DANS, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conery, St. Charles, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 218, le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Conery sur 100 pieds de profondeur.

COLEMAN, ROBT.—Taxe de 1881, montant à.....$2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Willow, Claiborne et Joséphine désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 329, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 150 pieds de profondeur.

CLEMENT, DENIS—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Franklin, White and Joséphine, désigné comme lot No 3 de l'Ilet No. 298, le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

CAMPBELL, GEO W.—Taxe de 1881, montant à.....10c
Un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Thalie et Melpomène, désigné comme l'Ilet No. 447.

CAMPBELL, GEO W.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochebleve, Dorgénois, Thalie et Melpomène, désignées comme une portion de l'Ilet No. 447.

CONWAY, PETER—Taxe de 1881, montant à.....60c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roffignac, White, Dupré, Thalie et Erato, désignée comme une portion de l'Ilet No. 495.

CLARKE, MRS ELLEN B.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Chippewa, Annonciation et Huitième, désigné comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 83, le dit lot No. 3 mesure 25 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 62 pieds.

DIES, MRS S.—Taxe de 1881, montant à.....$18 00
Un certain lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Neuvième, Chippewa, Annonciation et Huitième, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 84, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 50 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Annonciation et Huitième.

DIES, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Neuvième et Harmonie, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 119, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$10 96
Un lot et une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quatrième, Willow, Clara et Troisième, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 288; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

DOWTY, SUC. SAMUEL—Taxe de 1881, montant à.....$15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sorapuru, Rousseau, St. Thomas et Philip, désignés comme lots Nos. 116, 117 et 120 de l'Ilet No. 45; le dit lot No. 116 mesure 29 pieds de face à la rue Sorapuru sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 190 et 117 mesurent 66 pieds de face à la rue Sorapuru sur une profondeur de 159 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Johnson Jackson et Première, désignés comme deux lots, les dits deux lots mesurent 183 pieds de face sur une profondeur de 289 pieds.

FULTON, JOHN E.—Taxe de 1881, montant à.....$6
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Melpomène et Thalie, désigné comme l'ilet triangulaire No. 462.

FOLGER, N C—Taxe de 1881, montant à.....$72 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Harmonie, Prytania et Plaisance, désigné comme le lot X de l'Ilet No. 282, le dit lot X mesure 120 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 278 pieds; le dit lot X forme l'encoignure des rues St. Charles et Harmonie.

FORCHEIMER, SIMON—Taxe de 1881, montant à.....$66 00
Une portion de six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Philip, Constance et Prytania, désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 133, la dite portion des lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mesure 48 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 127 pieds.

FORCHEIMER, SIMON—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Philip, Constance et Première désignés comme lots Nos. 7, et 74 de l'Ilet No. 45, les dits lots Nos. 72 et 74 mesurent 80 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 157 pieds; le dit lot No. 74 forme l'encoignure des Rousseau et Philip.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 273, les dits lots Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent 100 pieds de face à la rue Septième sur 100 pieds de profondeur.

FRERET, MRS FANNY—Taxe de 1881, montant à.....$60 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Seconde, Carondelet et Première, désignés comme lots Nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 243, les dits lots Nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 90 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Seconde et Carondelet.

FINNERTY, MILES M. E. ET J.—Taxe de 1881, montant à.....$3 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Seconde, Baronne, Dryades et Troisième, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 261; le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 103 pieds.

FISHER LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Neuvième, Annonciation et Laurel, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 96, le dit lot No. 2 mesure 23 pieds de face à la rue Neuvième sur 115 pieds de profondeur.

DONALD MRS SAMUEL—Taxe de 1881, montant à.....$24 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Deuxième, St. David et Liberté, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 316, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur 100 pieds de profondeur.

DESPEAUX, MRS CLARA—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Howard, Liberté et Jackson, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 325, le dit lot No. 12 mesure 27 pieds de face à la rue Josephine sur 100 pieds de profondeur.

DUGGAN, THOMAS—Taxe de 1881, montant à.....$106 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Prytania, Coliseum et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 301, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 183 pieds de face à la rue Première sur 221 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et Prytania.

DIAMOND, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 261; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur.

DANS, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conery, St. Charles, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 218, le dit lot No.